Imprimer

1995/05/03 Importants progrès dans l'usage du français langue du travail depuis 25 ans

Importants progrès dans l'usage du français langue du travail depuis 25 ans

Québec, le 3 mai 1995.- Après 25 ans d'efforts pour faire du français la langue « normale et habituelle » du travail, du commerce et des affaires, comme le libellait, en 1977, la *Charte de la langue française*, d'importants progrès ont été accomplis. Tel est le principal constat du portrait d'ensemble de l'évolution de l'usage du français langue du travail, publié aujourd'hui par le Conseil de la langue française dans un fascicule titré *Indicateurs de la langue du travail au Québec*.

Que ce soit dans l'ensemble du Québec ou à Montréal, dans le secteur privé ou dans le secteur public, dans les différentes catégories socioprofessionnelles, l'usage du français a fait d'importants progrès depuis 1971.

Ainsi, le pourcentage de la main-d'oeuvre qui travaille à 90 % et plus en français a progressé de 9 points dans l'ensemble du Québec, pour atteindre 73 % en 1989, et de 14 points à Montréal, passant de 42 % à 56 % durant la même période. Cette progression se fait sentir autant dans les services publics (10 points) que dans le secteur privé montréalais (15 points).

Dans le secteur privé de la région métropolitaine, l'usage du français progresse à la fois chez les francophones (10 points), chez les anglophones et chez les allophones. Dans les deux derniers cas, le pourcentage de gens qui utilisent davantage l'anglais que le français diminue. En 1971, 86 % des anglophones travaillaient surtout en anglais comparativement à 55 % en 1989, tandis que parmi les allophones, ce pourcentage est passé de 58 % à 37 %.

Parmi les francophones du secteur privé de Montréal, seuls les professionnels n'ont pas connu d'augmentation de l'usage du français. Les ouvriers, les techniciens et les surveillants ont fait des gains appréciables de 15 à 20 points, essentiellement durant la période 1971-1979. Quant aux employés et aux administrateurs, ils ont fait un usage plus grand du français, de l'ordre de 15 points, mais essentiellement dans la période 1979-1993 (voir le graphique du document nº 5).

Il semble donc que le processus de francisation se soit opéré en deux phases : la première, se terminant à la fin des années 70, concernait particulièrement les travailleurs manuels et techniques; la deuxième, durant les années 80, a touché surtout les travailleurs administratifs. La première aurait permis de franciser les milieux où les progrès étaient les plus faciles à obtenir, soit les milieux où les francophones étaient majoritaires et où les communications occupaient une part moins importante du temps de travail. La deuxième phase a permis aux travailleurs administratifs d'utiliser davantage le français. Cette étape était plus tardive et plus difficile à réaliser puisque ces travailleurs sont plus influencés par la direction et la propriété des entreprises et parce que leur tâche entraîne davantage de contacts interlinguistiques, c'est-à-dire de communications avec des personnes d'une autre langue que le français. Dans ce cas, la francophonisation des administrateurs et le processus de certification des entreprises, qui a débuté dans les années 80, à la suite de l'adoption de la *Charte de la langue française*, ont contribué à ces progrès.

-30-

Source : Bruno Giroux Tél.: (418) 643-2956

Renseignements additionnels : Pierre Georgeault Tél.: (418) 644-9141

2008-00535/